

Montélier *mag*

www.montelier.com

parole de maire

Madame, Monsieur,
Le 13 avril dernier, le Président Emmanuel Macron a indiqué que les communes seraient chargées de la distribution de masques aux habitants dans l'objectif du futur déconfinement.

Nous avons anticipé cette possibilité et consulté des fournisseurs potentiels. Nous avons passé commande de deux masques lavables par habitant qui devraient être livrés, compte tenu des capacités de production, début juin.



A ces masques s'ajoutera un masque par habitant fourni par la Région qui devrait nous parvenir avant le 11 mai.

Ces trois masques, utiles et recommandés en accompagnement des gestes barrières, seront distribués gratuitement par la commune et viendront en complément des masques que certains d'entre vous ont déjà réalisés et continuent à réaliser pour eux-mêmes et leurs familles. Nous vous communiquerons prochainement les modalités de cette distribution.

Vous êtes nombreux à vous interroger sur la reprise des services publics et notamment sur la réouverture des écoles et services périscolaires.



Bernard Vallon
Maire de Montélier

Il est pour l'instant prématuré de vous donner des informations à ce sujet, les directives à suivre devant être formalisées par le Gouvernement dans les prochains jours.

Nous vous assurons toutefois que nous ferons notre maximum pour être présents et répondre à vos attentes dès lors que les conditions d'un accueil sanitaire satisfaisant seront réunies.

Nous communiquerons sur ce sujet lors d'une prochaine édition spéciale.

Prenez soin de vous et de vos familles.

RAPPEL

L'accueil physique de la mairie est fermé, les agents du service administratif télétravaillent et traitent les demandes qui leur parviennent :

→ **par mail** à l'adresse contact@montelier.com

→ **dans la boîte aux lettres** de la mairie ou par courrier postal au 10 avenue du Vercors 26120 MONTELIER

L'accueil du public est réservé aux déclarations d'état civil (naissances et décès) sur rendez-vous pris au 06 12 47 84 73.

COUVRE-FEU : En accord avec la Gendarmerie de Chabeuil et avec la prolongation du confinement, le couvre-feu est prorogé jusqu'au 11/05/2020 de 20h à 5h dans l'état actuel des décisions (à l'exception des personnes intervenant dans le cadre de missions de service public, y compris à titre bénévole, ou dans le cadre de réquisitions, d'assistance à des individus nécessitant des soins, d'approvisionnement des commerces ou pour les déplacements liés à l'activité professionnelle ou pour tout déplacement lié à des nécessités impérieuses familiales ou médicales, lesquelles personnes devront être munies des justificatifs en vigueur).

Et n'oubliez pas : pour des informations quotidiennes sur les initiatives locales, les dispositions mises en place, suivez la page Facebook de la commune : www.facebook.com/communedemontelier ! Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte facebook pour la consulter.

MONTÉLIER SOUTIENT LE PERSONNEL DE SANTÉ

Parce qu'il est essentiel que les personnels des services de santé puissent exercer leur profession, la commune a décidé de poursuivre le service minimum d'accueil pendant les vacances de Printemps pour les enfants des professionnels concernés. Il est assuré du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

par les agents périscolaires pour les enfants des professionnels de santé et personnels gérant la crise sanitaire qui n'ont pas d'autre solution de garde.

Pour plus d'information : servicesperiscolaires@montelier.com.



Bientôt la réouverture des déchetteries

Les services d'enlèvement des ordures ménagères sont toujours actifs mais les déchetteries restent fermées à ce jour. Toutefois, le Préfet vient d'autoriser la sortie du grand public pour se rendre dans les déchetteries. Les services de l'agglomération se mobilisent donc actuellement pour organiser la réouverture des déchetteries de notre territoire dans des conditions sanitaires optimales. Cette réouverture pourrait intervenir dans les prochains jours. Nous vous en communiquerons les modalités pratiques dès que possible.

→ DE NOUVEAUX PRODUCTEURS LOCAUX À DÉCOUVRIR

Solid'Agri26, réseau de professionnels agricoles et consommateurs sur le territoire, se mobilise pour favoriser la mise en place de livraison à domicile (www.facebook.com/groups/352083688841189)

Sur notre secteur, de nouveaux producteurs (complémentaires de ceux déjà mentionnés dans l'édition spéciale du 07/04/2020) vous livrent :

La Ferme des Marais (pâtes fermières) – tél : 06 95 82 88 14 ou contact@fermedesmarais.com

Deborah's salaisons (charcuterie) - tél : 06 87 65 20 31

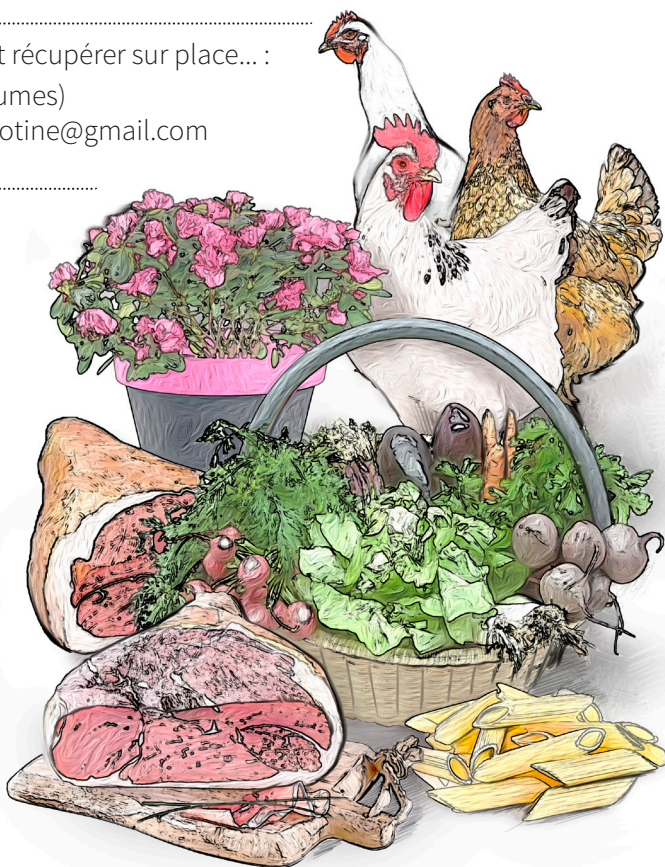
La Ferme de Jo (volailles) – nicolasgerardesquet@sfr.fr

La Ferme de Nikita (viande et charcuterie de porc)
tél : 06 16 53 56 81

Vous pouvez aussi commander et récupérer sur place... :

La Ferme cabotine (fruits et légumes)
tél : 06 77 11 44 17 ou lafermecabotine@gmail.com
à Charpey

Les Serres de Parlanges
(fleurs / horticulture)
tél : 04 75 85 22 84
ou 06 20 79 26 53 à Parlanges



Intermarché

est désormais ouvert de 8h à 9h pour les personnes âgées afin de limiter les contacts aux personnes les plus fragiles.



UN SOUTIEN MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE À LA DEMANDE

La situation actuelle est potentiellement stressante pour de nombreuses personnes.

C'est pourquoi un dispositif national de prise en charge médico-psychologique a été instauré via le numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**, en lien avec la Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique (CUMP).

WIZIFARM : LES EXPLOITATIONS AGRICOLES CHERCHENT DES BRAS !

Face à la crise du Covid-19, la plateforme WiziFarm Mission propulse l'initiative "desbraspourtonassiette. wizi.farm" afin de répondre à l'enjeu de pénurie de bras dans le secteur agricole.

L'objectif est de mettre en relation gratuitement les employeurs qui ont besoin de main d'œuvre pour des travaux agricoles et viticoles et les travailleurs disponibles pour les tâches demandées.

Des missions sont disponibles dès à présent et jusqu'à fin août.

LE SERVICE DE MÉDIATION FAMILIALE AEMF PROPOSE DES PERMANENCES D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

- > Vous avez besoin d'écoute ? Vous souhaitez sortir d'une ambiance familiale de plus en plus pesante ?
- > Vous souhaitez des informations sur la séparation et ses conséquences ?
- > Des questions sur des difficultés avec un adolescent ?

Le service de médiation familiale AEMF vous invite à prendre contact par téléphone ou par mail avec un professionnel diplômé formé à l'écoute.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 9 heures à 12 heures

- Au 04 75 82 19 04
- Ou par mail : aemf@sauvegarde26.org